



Canadian Society for Medical Laboratory Science
Société canadienne de science de laboratoire médical

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES

Guide d'information pour technologistes de laboratoire médical

CPLA-041-H1f

2020-JUIN

Des changements aux politiques peuvent survenir.
Nous afficherons tout changement sur notre site Web.
Vous êtes responsable de vous assurer d'avoir la version courante du guide.
Vérifiez les mises à jour sur le site Web de la SCSLM.
www.scslm.org

Avertissement

Avant de présenter votre demande d'évaluation des connaissances acquises (ECA), vous devez lire et comprendre toutes les politiques et règles présentées dans ce guide. En signant le formulaire d'inscription, vous acceptez l'ensemble de ces politiques et règles. Si vous omettez de faire ainsi, il se peut que votre demande d'ECA soit annulée et que vous perdiez votre paiement.

Coordonnées

Société canadienne de science de laboratoire médical

Adresse

33 Wellington St N
Hamilton (ON)
L8R 1M7

Téléphone

(905) 528-8642 **ou**
(800) 263-8277
poste 8507

Fax

(905) 528-4968

Courriel

pla@csmls.org

Site Web

csmls.org

La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) est l'organisme national de certification des technologistes et adjoints de laboratoire médical et l'association professionnelle regroupant les professionnels des laboratoires médicaux au Canada. Par conséquent, pour assurer l'impartialité à tous nos membres, nous ne permettons pas de visiteurs à la SCSLM ni acceptons des documents livrés personnellement à la porte.

Table des Matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1
Introduction.....	1
Notre objectif	1
Réciprocité	1
Citoyenneté et Immigration Canada	1
Non-discrimination	1
La SCSLM et les organismes provinciaux de réglementation des technologistes de laboratoire médical du Canada	2
Postulats sur la science de laboratoire médical au Canada	2
Adhésion à la SCSLM.....	3
Membre associé non certifié.....	3
Formation continue et perfectionnement professionnel	3
Admissibilité à passer l'examen de certification nationale de la SCSLM.....	4
Évaluation des connaissances acquises de la SCSLM	5
Processus d'évaluation des connaissances acquises de la SCSLM	5
Le processus d'évaluation des connaissances acquises me convient-il?.....	6
Démarches à suivre	7
Si l'ECA ne vous convient pas	8
Qu'est-ce qu'une « carrière de rechange »?	9
ÉTAPE I : PRÉÉVALUATION	10
Conditions de préévaluation.....	10
Détails sur la documentation justificative	12
Test d'aptitudes linguistiques	13
Formation/expérience/perfectionnement professionnel en technologie de laboratoire médical	15
Politique de traduction.....	16
Politique de réception et de conservation des documents.....	17
Liste détaillée de la documentation requise	18
ÉTAPE II : POSTÉVALUATION	19
Exigences postévaluation.....	19
Politique relative au plan d'apprentissage	19
Plans d'apprentissage	19
Autres moyens de compléter votre plan	21
Après avoir complété votre plan d'apprentissage	22

Déclaration d'admissibilité	22
Documents supplémentaires et politique d'appel	22
Documentation additionnelle	22
Appel	22
Annexe I : Demande d'ECA	24
Annexe II : Organismes de réglementation provinciaux des laboratoires médicaux	30
Annexe III : Microprêts pour les immigrants formés à l'étranger	31

** Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Introduction

La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) est l'organisme national de certification des technologistes et adjoints de laboratoire médical et l'association professionnelle regroupant les professionnels des laboratoires médicaux au Canada. Elle est une organisation sans but lucratif entièrement financée par les droits d'adhésion de ses membres et par les revenus qu'elle génère de ses produits et services. Elle ne reçoit aucun soutien financier gouvernemental ou privé.

Nos membres pratiquent leur profession dans des laboratoires médicaux du secteur privé ou hospitalier, dans des laboratoires de santé publique, des laboratoires gouvernementaux ou des laboratoires d'institutions de recherche ou d'enseignement.

Notre objectif :

- promouvoir et maintenir des normes de technologie de laboratoire médical acceptées à l'échelle nationale grâce auxquelles les autres professionnels de la santé et le grand public sont assurés de services de laboratoire efficaces, et
- promouvoir, maintenir et protéger l'identité professionnelle de même que les intérêts des technologistes de laboratoire médical et de la profession.

L'un des principaux objectifs de la SCSLM est d'établir des normes de qualification en science de laboratoire médical. Nous menons des examens de certification nationale de la SCSLM partout au Canada et émettons des certificats aux candidats qui répondent à la norme prescrite. La SCSLM offre l'évaluation des connaissances acquises (ECA) aux technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger (TLMFE) qui visent à obtenir leur certification canadienne. Le processus d'ECA évalue les diplômes et attestations d'un candidat, son aptitude linguistique, sa formation clinique, son expérience professionnelle et son niveau de compétences en vue de passer l'examen de certification.

La SCSLM fournit du perfectionnement professionnel et de la formation continue aux membres afin qu'ils puissent mettre leurs compétences et leurs connaissances à niveau pour atteindre leurs buts professionnels. Nos services d'apprentissage offrent une variété d'options de formation dans les domaines techniques et scientifiques, y compris la gestion de laboratoire.

Réciprocité

La SCSLM n'offre pas de réciprocité au sein des universités ou collèges ni de tout autre pays. Votre formation et votre expérience dans un autre pays ne vous font pas automatiquement admissible à passer l'examen de certification.

Citoyenneté et Immigration Canada

La SCSLM ne s'implique PAS dans des questions d'immigration auprès des candidats à l'ECA. Nous vous donnerons deux copies de votre rapport technique si vous avez besoin de les soumettre aux autorités d'immigration ou aux organismes provinciaux de réglementation des technologistes de laboratoire médical.

Non-discrimination

La SCSLM ne fait aucune discrimination, pour quelque raison que ce soit, y compris, l'âge, le sexe, la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, l'orientation sexuelle et le statut civil.

La SCSLM et les organismes provinciaux de réglementation des technologistes de laboratoire médical du Canada

La SCSLM fournit l'examen basé sur les compétences de la profession de laboratoire médical au Canada au nom des organismes provinciaux de réglementation des technologistes de laboratoire médical (TLM) du Canada et dans les régions du pays qui ne sont pas actuellement réglementées.

Dans chaque province où il existe un organisme de réglementation des TLM, celui-ci enregistre les candidats qui satisfont aux exigences provinciales et réglemente la pratique de la profession, tel que délégué.

La SCSLM a conclu des ententes de service en matière d'examens et d'ECA auprès de chaque organisme de réglementation des TLM (à l'exception du Québec) qui reconnaît l'examen de la SCSLM comme étant une exigence d'entrée en pratique dans la profession de laboratoire médical au Canada.

Tous les organismes provinciaux de réglementation des TLM au Canada sont membres de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM) et toute association provinciale en technologie de laboratoire médical non réglementée est invitée à participer en qualité d'observateur.

Forum de certification de l'ACORPLM et de la SCSLM

Le Forum de certification de l'ACORPLM et de la SCSLM est responsable de tout sujet concernant la certification nationale des TLM et des normes et politiques d'ECA. En outre, le Forum de certification discute des sujets traitant de la certification des TLM pour assurer l'uniformité au niveau national des compétences d'entrée en pratique des TLM et la mise en œuvre des normes et politiques d'ECA.

Postulats sur la science de laboratoire médical au Canada

Les technologistes de laboratoire médical (TLM) constituent le quatrième groupe de professionnels de la santé en importance au Canada. Les TLM exécutent des enquêtes complexes de laboratoire sur des échantillons tirés du corps humain. Ils évaluent également la suffisance technique des enquêtes et de leurs résultats. Ceux-ci offrent des renseignements importants permettant aux médecins ou aux autres professionnels de la santé de prendre des décisions relativement à la santé de leurs patients.

Les TLM travaillent souvent dans des laboratoires autorisés, comme des laboratoires hospitaliers, privés et gouvernementaux, mais ils peuvent également travailler dans des domaines tels que la recherche médicale, les sciences judiciaires, la formation, la santé communautaire et l'industrie.

Ces professionnels peuvent également s'occuper de la gestion de l'information des laboratoires (se servant des données de laboratoire pour améliorer les résultats des soins de santé), la gestion de laboratoires ou les analyses de biologie délocalisées (l'exécution d'analyses hors laboratoire).

Le technologiste de laboratoire médical :

- a développé une vaste base de connaissances et des compétences pratiques qui lui permettent d'analyser des échantillons, d'évaluer et de rapporter les résultats de laboratoire conformément aux politiques de l'institution et aux normes professionnelles;
- fait preuve d'esprit critique et applique des stratégies de résolution de problèmes afin d'assurer la pratique de méthodes optimales;
- favorise dans sa pratique les principes de gestion de la qualité;
- pratique sa profession en assurant la sécurité des patients, celle de ses collègues, la sienne et celle de l'environnement;
- contribue à assurer les soins de la santé du public et participe à son éducation, favorise le

bien-être du patient, reconnaît sa diversité, respecte sa dignité et protège sa confidentialité;

- fait partie intégrante de l'équipe de soins de la santé en partageant toutes les connaissances essentielles à la prévention, au diagnostic, au traitement et au suivi des maladies, favorise l'apprentissage et collabore avec les autres professionnels à fournir des soins efficaces au patient;
- est responsable de ses actes professionnels et exerce sa profession en respectant les normes de pratique ainsi que les lois et les règlements qui la régissent, et se conforme au code de conduite professionnelle de la SCSLM;
- exploite son habileté en communication interpersonnelle pour maintenir un rapport professionnel avec ses collègues, des patients/clients et d'autres professionnels de la santé;
- est prêt à travailler dans une variété d'environnements.

Le patient/client :

- comprend toute personne qui interagit avec le technologiste de laboratoire médical (par ex., le patient, le représentant du patient, des professionnels de la santé, d'autres professionnels de laboratoire).

Adhésion à la SCSLM

L'adhésion à la SCSLM comporte plusieurs avantages que vous pouvez réaliser immédiatement, y compris des frais réduits d'inscription à l'évaluation des connaissances acquises.

Nous aidons les membres à se brancher grâce à un réseau complet de pairs, de nouvelles et de mises à jour, de formation continue, d'occasions d'emploi et bien plus encore.

Si vous avez des questions au sujet de l'adhésion à la SCSLM, n'hésitez pas à nous téléphoner (905-528-8642 ou 1-800-263-8277) ou envoyez-nous un courriel (info@csmls.org).

Membre associé non certifié

Vous pouvez demander l'adhésion à titre de membre associé non certifié; de plus amples renseignements sur nos catégories d'adhésion se trouvent sur notre site Web à scslm.org sous l'onglet « Adhésion » dans la section « Devenez membre ».

Ce genre de membre est quelqu'un qui n'est pas certifié par la SCSLM et n'est pas admissible à l'adhésion sous quelque autre catégorie. L'adhésion annuelle prend fin le 31 décembre de chaque année. Les frais d'adhésion ne sont pas déterminés au prorata.

Formation continue et perfectionnement professionnel

La SCSLM offre deux (2) styles de cours pour démarrer votre cheminement de carrière : les cours de formation accélérée et les cours de formation approfondie.

Parcourez notre catalogue des cours à <https://csmls.org/Education-permanente/centre-d-apprentissage.aspx?lang=fr-CA> pour accéder à une liste complète d'offres de formation. Les quelque 100 cours disponibles proposent de tout pour tous, visant à répondre parfaitement à vos besoins d'apprentissage.

Admissibilité à passer l'examen de certification nationale de la SCSLM

Pour travailler au Canada à titre de technologiste de laboratoire médical (TLM), vous devez réussir à l'examen de certification de la SCSLM.

Il y a deux (2) voies d'admissibilité initiale à l'examen.

1. Candidats formés au Canada :

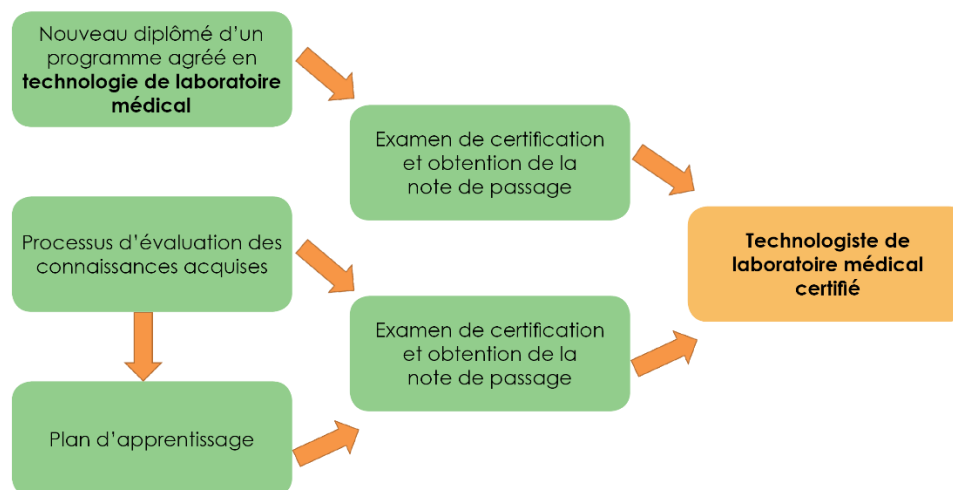
Ils doivent avoir terminé avec succès un programme canadien de formation en technologie de laboratoire médical (TLM) agréé par EQual™, y compris les programmes qui ont demandé l'agrément.

Pour être admissible à passer l'examen :

- Il faut satisfaire à toutes les exigences du programme deux semaines avant la date d'examen
- Vous devez être diplômé récent – l'achèvement du programme doit avoir eu lieu dans les douze (12) derniers mois.

2. Candidats formés à l'étranger ou diplômés d'un programme canadien de formation non agréé par EQual™ :

Ils doivent être déclarés admissibles par le processus d'ECA de la SCSLM à l'intention des technologistes de laboratoire médical (TLM), et posséder une déclaration d'admissibilité valide (non périmée) à l'examen.



Évaluation des connaissances acquises de la SCSLM

L'ECA de la SCSLM examine votre formation, perfectionnement et expérience professionnelle pour déterminer si vous êtes équivalent au profil de compétences.



Il y a **deux (2) étapes** du processus d'ECA :

ÉTAPE 1 : Préévaluation

Commence lorsque nous recevons votre demande et traitons vos **frais de demande d'ECA** et se termine lorsque nous avons reçu tous vos documents requis.

ÉTAPE 2 : Postévaluation

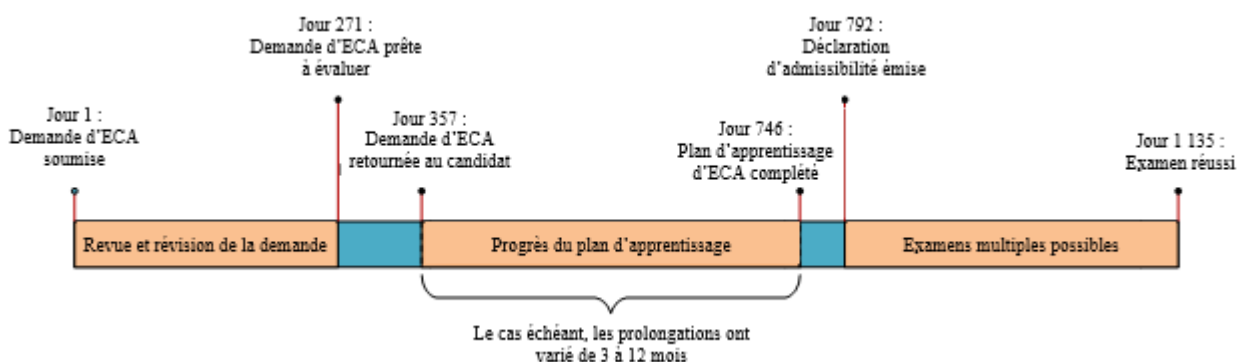
Votre postévaluation commence lorsque nous vous envoyons votre rapport technique.

Processus d'évaluation des connaissances acquises de la SCSLM

La SCSLM procure aux technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger un point d'accès unique pour l'ECA dans le but d'obtenir leur certification canadienne.

Le processus d'ECA se penche sur les titres de compétences, sur la maîtrise de la langue, sur la formation clinique et sur l'expérience professionnelle. Les évaluateurs formés par la SCSLM sont responsables d'évaluer l'expérience professionnelle et la formation clinique. L'évaluation des titres de compétences et des aptitudes linguistiques sont menées par d'autres agences.

Plusieurs personnes trouvent le processus d'ECA interminable et éprouvant. Il exige un engagement de 1 à 3 ans avant de pouvoir passer l'examen à un coût considérable.



Le processus d'évaluation des connaissances acquises me convient-il?

Les programmes de formation en technologie de laboratoire médical au Canada sont agréés. Tout candidat d'un programme non agréé par EQual™ doit faire l'objet du processus d'ECA pour comparer sa formation aux profils de compétences de la SCSLM. Le programme d'ECA évalue l'éducation, la formation et l'expérience professionnelle des candidats pour déterminer leur équivalence à la norme nationale.

Plus de 80 % des candidats ont des lacunes à combler au niveau de la formation. Pour certains candidats, ce processus peut prendre plusieurs années.

Par conséquent, il est primordial de bien comprendre le processus d'ECA avant de présenter votre demande. La SCSLM offre de nombreuses ressources vous permettant de considérer votre expérience professionnelle et de déterminer si une carrière en tant que TLM certifié convient à votre situation.

Ces ressources vous donneront également une idée du degré de mise à niveau qui s'avérera nécessaire avant de devenir admissible à passer l'examen. Si vos lacunes en formation sont considérables, il serait peut-être avantageux de songer à une carrière de rechange.

Le programme d'ECA de la SCSLM est offert dans les domaines suivants :

Technologie de laboratoire médical générale

Les technologistes doivent être compétents dans les disciplines suivantes, en ce qui concerne les humains :

- chimie clinique;
- hématologie;
- microbiologie clinique;
- science transfusionnelle;
- histotechnologie.

Si vous n'avez que peu ou pas d'expérience ou de formation dans plus d'une discipline ci-dessus (chimie clinique, microbiologie clinique, hématologie, histotechnologie ou science transfusionnelle), vous ne serez pas admissible à l'examen par l'entremise de l'ECA.

Cytologie diagnostique

Les technologistes doivent être compétents dans les disciplines suivantes, en ce qui concerne les humains :

- en analyses gynécologiques
- en analyses non gynécologiques
- histotechnologie.

Si vous n'avez que peu ou pas d'expérience ou de formation dans plus d'une discipline ci-dessus (en analyses gynécologiques, en analyses non gynécologiques, ou histotechnologie), vous ne serez pas admissible à l'examen par l'entremise de l'ECA.

Génétique clinique

Les technologistes doivent être compétents dans les disciplines suivantes, en ce qui concerne les humains :

- cytogénétique
- génétique moléculaire.

Si vous n'avez que peu ou pas d'expérience ou de formation dans une discipline ci-dessus (cytogénétique ou génétique moléculaire), vous ne serez pas admissible à l'examen par l'entremise de l'ECA.

Démarches à suivre

En tant que technologiste de laboratoire médical formé à l'étranger (TLMFE), vous avez l'occasion d'établir votre admissibilité à l'examen par voie du processus d'évaluation des connaissances acquises. Votre formation et votre expérience professionnelle dans un autre pays ne vous rendent pas automatiquement admissible à passer l'examen.

1. Informez-vous sur le processus d'ECA et l'examen
2. Participez à l'Outil d'autoévaluation de la préparation à la pratique
3. Remplissez le Livret d'évaluation des compétences personnelles

Pour les candidats à la TLM générale seulement :

4. Complétez l'autoévaluation en ligne pour l'ECA

Informez-vous sur le processus d'ECA et l'examen

Lisez attentivement ce guide d'ECA, plus d'une fois. Nous recommandons que vous le lisiez au moins trois (3) fois car ce guide d'information contient beaucoup de renseignements.

Vous devriez également lire le Guide d'examen de certification nationale de la SCSLM qui se trouve sur notre site Web à <https://csmls.org/Certification/Examen-de-certification/Guide-d-examen.aspx?lang=fr-CA>.

Découvrez les Outils d'autoévaluation de la préparation à la pratique

Ces outils sont conçus pour aider les professionnels de la santé formés à l'étranger à comprendre les exigences de la profession de la science de laboratoire médical au Canada. Les Outils d'autoévaluation de la préparation à la pratique sont disponibles sur notre site Web à <https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Preparation-a-l-ECA.aspx?lang=fr-CA>.

Les outils décrivent les connaissances, les compétences et les habiletés qu'on s'attend des TLM et des ALM au Canada, et ils offrent des renseignements à ceux qui désirent migrer au Canada pour travailler dans le domaine de la science de laboratoire médical.

Remplissez le Livret d'évaluation des compétences personnelles

Complétez le Livret d'évaluation des compétences personnelles pour décider si l'ECA vous convient. Il s'agit d'un excellent outil pour mesurer et comparer votre formation et expérience par rapport au profil de compétences pertinent.

- Choisissez le livret approprié (TLM générale, génétique clinique ou cytologie diagnostique)
- Utilisez le livret pour évaluer et comparer votre expérience par rapport au profil de compétences SCSLM pertinent
- Faites-nous parvenir le livret rempli accompagné de votre demande d'ECA
- Accédez au livret à partir de notre site Web : <https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Preparation-a-l-ECA.aspx?lang=fr-CA>.

Cet outil d'autoévaluation a deux objectifs :

- a. Vous pouvez comparer votre formation avec la norme canadienne pour aider à déterminer vos lacunes et si l'ECA vous convient.
- b. L'équipe d'évaluation de la SCSLM utilisera vos résultats pour compléter votre évaluation. Toutefois, vos résultats doivent être confirmés par vos documents justificatifs officiels comme votre niveau de scolarité et votre expérience.

Exigence réservée aux candidats à la TLM générale :

Complétez l'autoévaluation en ligne pour l'ECA

Répondez à l'autoévaluation en ligne pour l'ECA. Ce test est conçu pour vous offrir une perspective intéressante de la pratique de laboratoire médical au Canada et de votre état de préparation à la main-d'œuvre canadienne. Il n'y a aucune note de passage minimale – vos résultats de l'autoévaluation en ligne et du rapport sont à titre d'information seulement et la SCSLM ne les utilisera pas pour déterminer votre résultat d'ECA.

L'autoévaluation en ligne vous donnera des renseignements utiles pour vous permettre de décider d'obtenir la certification canadienne. Elle fournira de la rétroaction pour vous aider à identifier les domaines dans lesquels vous avez besoin de plus de formation, selon le profil de compétences, soit la norme nationale au Canada.

Si vous choisissez de faire une demande d'ECA, il faut compléter l'autoévaluation en ligne.

- Il est obligatoire que vous répondiez aux 100 questions avant de faire la demande d'ECA.
- Accédez à l'autoévaluation en ligne d'ECA à <https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Preparation-a-l-ECA.aspx?lang=fr-CA>.

Vos résultats de l'autoévaluation en ligne et le rapport diagnostique sont à titre d'information seulement et la SCSLM ne les utilisera pas en déterminant votre résultat d'ECA. Ce test vous aidera à identifier vos lacunes de connaissances et vous donnera des renseignements utiles vous permettant de décider d'obtenir la certification canadienne. Si vous choisissez de faire une demande d'ECA, il faut compléter l'autoévaluation en ligne.

Si l'ECA ne vous convient pas

Pour bon nombre de personnes, devenir technologiste de laboratoire médical (TLM) autorisé au Canada peut s'avérer un processus interminable et laborieux. Plus de 80 % des candidats formés à l'étranger doivent mettre leurs compétences ou études à niveau avant de passer l'examen de certification de la SCSLM. Ce processus peut être coûteux et chronophage, nécessitant plusieurs années pour achever.

Par conséquent, certaines personnes peuvent songer à choisir un domaine autre que la technologie de laboratoire médical, dans lequel elles peuvent transférer leurs aptitudes courantes, leurs connaissances, leur formation et leur expérience professionnelle. Pour ces individus, des carrières de rechange ou connexes peuvent être une possibilité alors qu'ils se mettent à devenir TLM autorisés, ou comme option de carrière permanente.

Choisir une autre carrière peut offrir un avenir d'emploi prometteur au Canada. Visitez notre site Web sur les carrières de rechange à www.autrescarrieres.scslm.org. Le site contient des renseignements sur plusieurs options d'autres carrières. Ce sont des professions liées à la technologie de laboratoire médical mais qui n'exigent pas de permis d'exercice.

Vous y trouverez des liens à onze (11) carrières de rechange. Nous avons ramassé des informations relatives à chaque carrière, y compris :

- le type d'environnement de travail;
- les qualifications requises par les employeurs canadiens;
- les aptitudes en communication auxquelles s'attendent les employeurs;
- le salaire moyen;
- les occasions d'avancement;
- les ressources pour plus d'information.

Qu'est-ce qu'une « carrière de rechange »?

Une carrière de rechange est une profession qui demande plusieurs des compétences et des aptitudes impliquées dans la carrière visée, mais qui peut exiger moins de processus ou de qualifications pour pouvoir commencer à travailler. Ces carrières s'appellent également : carrières connexes, options de carrière de rechange et autres carrières.

Une grande proportion de personnes formées au Canada travaille présentement dans d'autres carrières. Bon nombre de Canadiens travaillent au sein de domaines différents de ceux pour lesquels ils ont reçu leur formation.

Certains peuvent opter pour une carrière de rechange pendant qu'ils remplissent les conditions de certification de TLM. D'autres peuvent considérer cette option de carrière comme permanente.

Plusieurs de nos candidats à l'évaluation des connaissances acquises ont choisi une carrière de rechange comme adjoint de laboratoire médical alors qu'ils complètent leurs plans d'apprentissage.

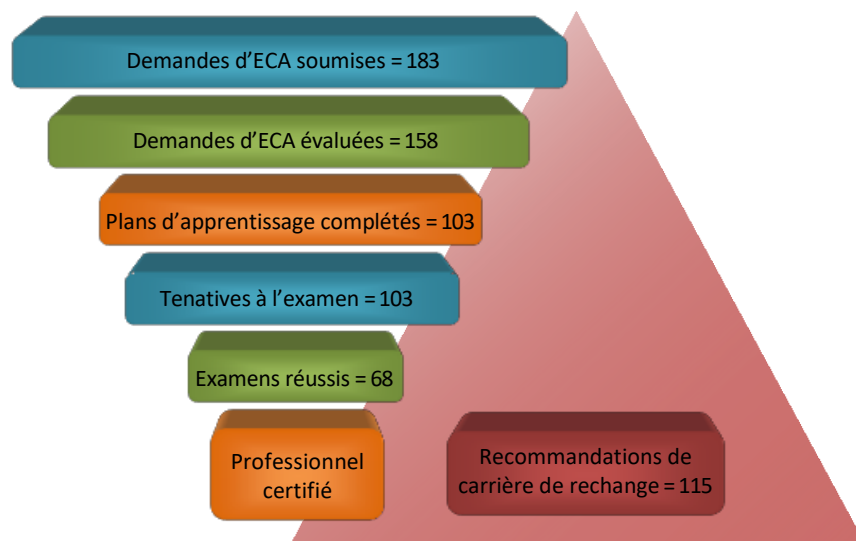
Quels sont les avantages d'une carrière de rechange?

De nombreux avantages existent pour celles et ceux qui décident de poursuivre une des carrières de rechange indiquées sur notre site.

- Un permis d'exercice n'est pas requis pour pratiquer, donc on peut commencer à travailler immédiatement.
- Très peu de formation supplémentaire ou de mise à niveau est nécessaire pour la majorité des carrières indiquées.
- Les compétences, connaissances et aptitudes que vous possédez déjà sont bien appréciées par les employeurs dans ces domaines.

Pourquoi devrais-je songer à une carrière de rechange?

Pour certains candidats, plusieurs tentatives d'examen sont requises avant d'atteindre la note de passage. Des statistiques récentes révèlent que seulement 37 % des candidats internationaux réussissent l'examen de certification à leur première tentative par rapport à 86 % des candidats formés au Canada. De plus, la pratique de la science de laboratoire médical au Canada peut être notamment différente de celle pratiquée dans d'autres régions du monde. Par conséquent, l'emploi d'un TLM autorisé peut s'avérer un choix peu pratique et peu satisfaisant pour ces individus.



ÉTAPE I : PRÉÉVALUATION

Conditions de préévaluation

La préévaluation comporte trois volets :

1. Demande et frais d'ECA
2. Documents d'appui
3. Évaluation

Demande et frais d'ECA

Lisez ce guide d'information attentivement avant de faire parvenir votre demande. Remplissez la demande d'ECA à la fin de ce guide. Assurez-vous d'inclure les frais de demande d'ECA. Une fois que nous aurons reçu votre demande, nous ouvrirons votre dossier d'ECA et vous ferons parvenir votre numéro d'identification SCSLM. Nous vous donnerons une liste des documents reçus et à recevoir.

- Les frais d'ECA sont non remboursables et non transférables.
- Vous aurez douze (12) mois pour vous assurer que nous avons bien en main les documents requis.
- Vous pouvez demander une prolongation pour une période supplémentaire de douze (12) mois si vous éprouvez des difficultés en obtenant vos documents.
 - Cette prolongation doit être demandée avant la date d'échéance de votre demande d'ECA.
- Vous devrez faire une autre demande si nous n'avons pas reçu tous les documents dans la période visée.

Remplissez attentivement la demande d'ECA à la fin de ce guide.

- Les frais d'ECA sont de 1 540 \$ pour les membres et de 1 850 \$ pour les non-membres (non remboursables).
- Vous avez le choix de payer la somme intégrale au moment de présentation de votre demande, ou en deux versements, comme suit :

Barème des frais d'ECA	Membre	Non-membre
Les frais de demande d'ECA sont exigibles au moment de présenter la demande	820 \$	975 \$
Les frais de rapport technique d'ECA doivent être reçus avant l'évaluation de votre dossier. Nous vous contacterons quand ce paiement sera dû.	720 \$	875 \$

Les paiements doivent être faits en dollars canadiens.

Les méthodes de paiement acceptables sont par Visa, MasterCard, American Express, chèque canadien ou mandat canadien. Faites votre chèque ou mandat à l'ordre de la Société canadienne de science de laboratoire médical, ou SCSLM.

Si vous résidez à l'extérieur du Canada, vous devez payer par carte de crédit seulement (Visa, MasterCard ou American Express). Des traites bancaires ou mandats ne seront pas acceptés, et votre demande vous sera retournée. Les paiements par carte de crédit nigérienne ou provenant d'une banque nigérienne ne seront pas acceptés.

Si votre paiement nous est retourné en raison de provision insuffisante, on vous prélèvera des frais de 25,00 \$.

Documents d'appui (officiels)

Les documents officiels sont **envoyés directement** à la SCSLM par les établissements émetteurs et deviennent la propriété de la SCSLM. Nous ne vous retournerons aucun document officiel. Nous n'accepterons pas de télécopies ou de documents envoyés par courriel ni de copies que vous nous faites parvenir personnellement relativement aux vérifications des titres de compétences, à la formation en TLM, aux évaluations linguistiques et à l'expérience de travail nécessaires pour compléter votre ECA.

Vous devez contacter vos établissements d'enseignement et vos employeurs pour leur demander de nous envoyer **directement** les documents officiels requis. Assurez-vous qu'ils indiquent votre nom au complet et/ou votre numéro d'identification SCSLM lorsqu'ils font parvenir des documents en votre nom. Si les documents sont reçus sans mention de votre nom ni de votre numéro d'identification SCSLM, ils seront rejetés. Une « liste détaillée de la documentation requise » se trouve dans ce guide pour vous aider.

Vous êtes responsable de tous les coûts associés aux documents d'appui.

Nous vous ferons parvenir un courriel lors de la réception de vos documents. Si vous souhaitez recevoir une mise à jour sur l'état de votre dossier, veuillez nous envoyer la demande par courriel à pla@csmls.org. Il est utile de mentionner « demande de mise à jour », votre numéro d'identification SCSLM et votre nom au complet dans l'objet de votre courriel.

Les documents suivants peuvent s'avérer nécessaires pour votre processus d'ECA :

DOCUMENT	EXIGENCE
Livret d'évaluation des compétences personnelles	Document requis
Autoévaluation en ligne	Document requis uniquement pour les candidats à la TLM générale
Évaluation des titres de compétences	Document requis
Aptitudes linguistiques	Non requis si la formation en TLM était en anglais ou en français
Formation en TLM	Document(s) requis
Expérience de travail	Document requis Non requis si le nouveau diplômé n'a pas encore travaillé dans le domaine de TLM
Certification professionnelle	Non requis L'envoi de ces documents peut contribuer à un meilleur résultat de votre ECA
Éducation permanente	Non requis L'envoi de ces documents peut contribuer à un meilleur résultat de votre ECA

Consultez les « Détails sur la documentation justificative » pour obtenir de plus amples renseignements sur les genres de documents et leurs exigences.

Évaluation

Lorsque la SCSLM aura reçu toute la documentation requise, votre dossier d'ECA sera transmis à l'équipe d'évaluation pour étude. Cette équipe examinera votre documentation pour comparer votre expérience avec le profil de compétences.

Les **frais de rapport technique** d'ECA doivent être versés **avant** que nous procédions à l'évaluation de votre dossier. Nous communiquerons avec vous si/quant ce paiement est exigible.

Détails sur la documentation justificative

Livret d'évaluation des compétences personnelles

Utilisez le livret d'évaluation des compétences personnelles pour évaluer et comparer votre expérience par rapport au profil de compétences. Ce livret se situe sur notre site Web à <https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Preparation-a-l-ECA.aspx?lang=fr-CA>.

Le livret d'évaluation des compétences personnelles indiquera à l'équipe d'évaluation votre degré de connaissances et d'expérience; il y a de l'espace pour ajouter des détails sur votre formation et votre travail. Les documents officiels à l'appui de votre dossier d'ECA doivent confirmer les évaluations personnelles que vous avez indiquées dans ce livret.

Lorsque vous aurez rempli le livret d'évaluation, faites-en une copie pour vos dossiers et envoyez-nous l'original avec votre demande d'ECA.

Autoévaluation en ligne – à l'intention exclusive des TLM généralistes

Ce test de 100 questions vous donnera des renseignements précieux pour vous permettre de décider d'obtenir la certification canadienne. Il fournira de la rétroaction pour vous aider à identifier les domaines dans lesquels vous nécessitez plus de formation, selon le profil de compétences, soit la norme nationale au Canada.

Si vous choisissez de faire une demande d'ECA à titre de TLM généraliste, il faut compléter l'autoévaluation en ligne. Il est **OBLIGATOIRE** de compléter l'autoévaluation en ligne **AVANT** de faire la demande d'ECA.

Lisez cette section attentivement avant d'acheter l'autoévaluation en ligne

- Les frais s'élèvent à 59,95 \$ CA plus les taxes applicables (TVH/TPS)
- Accédez à l'autoévaluation en ligne d'ECA à <https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Preparation-a-l-ECA.aspx?lang=fr-CA>
- Visitez le site Web de l'autoévaluation en ligne pour créer un nom d'utilisateur et un mot de passe
- Vous ne pouvez pas ouvrir une session avec votre numéro d'identification SCSLM

À partir de la page d'accueil du site de l'autoévaluation en ligne, choisissez « **apprendre encore plus** » pour obtenir plus de renseignements sur cette évaluation.

Comment présenter la preuve d'achèvement de l'autoévaluation en ligne à la SCSLM

- Notez votre nom d'utilisateur relatif à l'autoévaluation en ligne sur le formulaire de demande d'ECA pour que la SCSLM puisse confirmer que vous l'avez complétée.
- Si vous n'avez pas inclus votre nom d'utilisateur relatif à l'autoévaluation en ligne sur le formulaire de demande d'ECA, envoyez un courriel à pla@csmls.org contenant les données suivantes :
 - Mention de « l'autoévaluation en ligne complétée » dans l'objet du courriel
 - Votre nom au complet et votre numéro d'identification SCSLM

- Votre nom d'utilisateur relatif à l'autoévaluation en ligne (il s'agit du nom d'utilisateur du compte établi pour accéder au test)

Évaluation des titres de compétences

Nous exigeons une évaluation des titres de compétences reliés à toutes vos études en technologie de laboratoire médical. Nous n'accepterons que les évaluations des titres de compétences qui sont envoyées directement à la SCSLM par World Education Services, Canada (WES) ou International Credential Evaluation Service (ICES).

Les coordonnées des deux organisations sont indiquées ci-dessous.

Le but de l'évaluation des titres de compétences est de confirmer que votre niveau de scolarité est authentique et de connaître votre langue d'enseignement. Les services d'évaluation des titres de compétences n'examinent pas votre capacité professionnelle ni votre expérience professionnelle; notre programme d'ECA s'en charge.

World Éducation Services, Canada (WES)

- Vous devez demander que le rapport mentionne la ou les **langue(s) d'enseignement**.
- Nous vous demandons que votre rapport soit envoyé à la Société canadienne de science de laboratoire médical. **Ne pas utiliser l'acronyme SCSLM.**
- Nous acceptons uniquement l'évaluation (détaillée) de **chacun des cours par WES** ou l'évaluation **ICAP de WES**.
- Si nous recevons des copies vérifiées de vos relevés de notes avec votre rapport ICAP de WES, il n'est pas nécessaire de demander un deuxième jeu de relevés de notes de votre établissement d'enseignement.

World Education Services, Canada (WES)
2 Carlton Street, Suite 1400
Toronto (ON) M5B 1J3
Site Web : www.wes.org/ca
Téléphone : (416) 972-0070; Sans frais : (866) 343-0070
Télécopieur : (416) 972-9004; Courriel : inquiryca@wes.org

International Credential Evaluation Service (ICES)

- Nous exigeons l'évaluation « **complète** » par l'ICES qui comprend la ou les **langue(s) d'enseignement**.

International Credential Evaluation Service (ICES) 3700 Willingdon Ave.
Burnaby, (C.-B.) Canada V5G 3H2
Site Web : www.bcit.ca/ices
Téléphone : (604) 432-8800; Sans frais : (866)-434-9197
Télécopieur : (604) 435-7033; Courriel : icesinfo@bcit.ca

Test d'aptitudes linguistiques

L'évaluation de vos titres de compétences détermine s'il est nécessaire que vous passiez un test d'aptitudes linguistiques. Demandez à votre établissement d'enseignement de faire parvenir une lettre séparée confirmant votre langue d'enseignement du programme de formation en TLM, ainsi que vos relevés de notes officiels et les plans de cours, à votre service d'évaluation des titres de compétences.

Votre langue d'enseignement a-t-elle été uniquement le français ou l'anglais?

OUI Si la langue dans laquelle vous avez fait vos études était **uniquement** le français ou l'anglais, vous n'avez pas besoin de passer un test linguistique.

NON Si la langue d'enseignement n'était **pas uniquement** le français ou l'anglais, vous devez passer un test de langue pour satisfaire à nos exigences linguistiques.

Si le programme d'études que vous avez suivi était donné en plus d'une langue, vous devez confirmer si votre formation en TLM était **uniquement** en français ou en anglais. Assurez-vous que le service d'évaluation des titres de compétences ajoute ces renseignements à votre rapport.

Les exigences linguistiques de la SCSLM ont deux étapes

Si vous devez passer un test d'aptitudes linguistiques, l'établissement émetteur ou le centre de test doit envoyer les résultats directement à la SCSLM. Nous n'acceptons pas de résultats transmis par télécopieur ou courriel.

Les évaluations des aptitudes linguistiques :

- ne seront pas acceptées si une section du test n'a pas été évaluée;
- doivent répondre aux exigences minimales à chaque étape (compréhension, lecture, écriture et conversation);
- ne font aucune exception si les exigences minimales ne sont pas atteintes;
- ne permettent pas la combinaison des résultats de deux tests ou plus pour satisfaire aux exigences.

Tests d'aptitudes linguistiques approuvés

Nous n'acceptons que les tests de compétences linguistiques en anglais suivants :

- Michener English Language Assessment (MELA)
- Test of English as a Foreign Language (TOEFL)
 - TOEFL iBT
- International English Language Testing System (IELTS)
 - IELTS – AC
 - IELTS – GT
- Canadian Test of English for Scholars and Trainees (CanTEST)

Nous n'acceptons que le test normalisé de compétences linguistiques en français suivant :

- Test de français pour étudiants et stagiaires au Canada (TESTCan)

Exigences minimales d'évaluation des aptitudes linguistiques

Étape 1 : Préévaluation

Vous devez atteindre les **exigences minimales** suivantes pour permettre l'évaluation de vos documents pour le rapport technique.

Section de test	TOEFL iBT	IELTS – AC	IELTS – GT	TESTCan
Compréhension	–	5,5	5,5	3,0
Lecture	–	5,5	5,5	3,0
Écriture	–	5,5	5,5	3,0
Conversation	–	5,5	5,5	3,0
Total global	61-79			

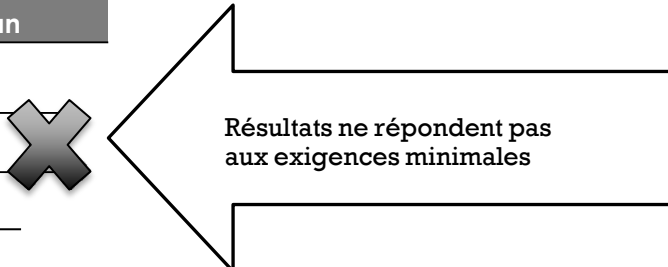
Étape 2 : Postévaluation

Vous devez atteindre les **exigences minimales** suivantes dans **chaque section de test** pour devenir admissible à passer l'examen.

Section de test	TOEFL iBT	IELTS – AC	IELTS – GT	TESTCan	MELA
Compréhension	20	7,0	7,0	4,0	8
Lecture	22	7,0	7,0	4,0	7
Écriture	22	7,0	7,0	4,0	7
Conversation	24	7,0	7,0	4,0	8

Exemple de ne pas satisfaire aux exigences :

Section de test	TESTCan
Compréhension	4,0
Lecture	3,8
Écriture	4,0
Conversation	4,0



Résultats ne répondent pas aux exigences minimales

Si vous ne réussissez pas votre test d'aptitudes linguistiques, la date limite de votre rapport technique peut être prolongée pour une période supplémentaire de six (6) mois; veuillez communiquer immédiatement avec pla@csmls.org.

Formation/expérience/perfectionnement professionnel en technologie de laboratoire médical

Communiquez avec vos établissements d'enseignement et demandez-leur de nous envoyer directement les relevés de notes officiels ainsi que les plans de cours.

Formation didactique (théorique)

Relevés de notes officiels

Ces documents énumèrent tous les cours que vous avez suivis dans un collège ou une université et indiquent la note finale attribuée pour chaque cours. Si nous recevons des copies vérifiées de vos relevés de notes avec votre rapport ICAP de WES, il n'est pas nécessaire de demander un deuxième jeu de relevés de notes de votre établissement d'enseignement.

Plans de cours/syllabus d'études

Pour évaluer votre niveau de scolarité de façon sérieuse, l'équipe d'évaluation doit avoir en main les plans de chacun des cours énumérés dans vos relevés de notes officiels.

Les plans de cours doivent comprendre une description détaillée du contenu de chaque cours de technologie de laboratoire médical que vous avez suivi.

Formation clinique (stage pratique)

Un représentant officiel de votre établissement d'enseignement ou de votre laboratoire doit nous envoyer directement une lettre détaillant votre formation clinique structurée.

La lettre officielle doit comprendre :

- un plan détaillé des sujets abordés et des tests complétés durant la formation;

- la durée de la formation;
- les méthodes utilisées pour guider vos progrès;
- une explication de la façon selon laquelle vous avez été évalué (noté);
- une liste complète de tous les tests exécutés.

Expérience de travail

Un représentant officiel des laboratoires où vous avez travaillé doit nous envoyer directement une lettre détaillant votre expérience professionnelle à titre de TLM. Les cinq dernières années d'expérience sont les plus importantes pour inclure dans votre évaluation des connaissances acquises.

Les lettres officielles doivent :

- être présentées sur du papier à en-tête officiel;
- être signées par le représentant officiel du laboratoire;
- mentionner les dates de votre emploi;
- indiquer la période passée dans chaque domaine si vous avez travaillé au sein de plus d'un service;
- inclure la liste des tests que vous avez effectués;
- spécifier l'équipement/les méthodes utilisés pour réaliser ces tests;
- signaler la fréquence des analyses (par exemple, quotidienne, hebdomadaire);
- préciser le nombre d'échantillons traités par semaine;
- être envoyées par la poste directement à la SCSLM.

Certification professionnelle

Si vous avez reçu la certification professionnelle ou l'autorisation d'exercer en technologie de laboratoire médical d'un pays étranger, communiquez avec l'organisme de certification concerné et demandez-lui d'envoyer la preuve de votre certification professionnelle directement à la SCSLM.

Formation continue

Communiquez avec vos établissements d'enseignement et demandez-leur de nous envoyer directement les relevés de notes **officiels** pour les cours en TLM suivis au cours des cinq dernières années (par ex., des cours de perfectionnement).

Si vous suivez un cours actuellement, faites-nous parvenir la preuve d'inscription et la date à laquelle vous prévoyez terminer le cours.

Perfectionnement professionnel

Vous pouvez présenter des copies de vos certificats pour les séminaires et les ateliers relatifs à la TLM auxquelles vous avez assisté au cours des cinq dernières années.

Politique de traduction

Les documents reçus dans une autre langue que le français ou l'anglais devront être traduits. Dans une telle situation, nous vous retournerons une copie de ces documents afin que vous les fassiez traduire.

- Les documents **doivent** être traduits par un traducteur canadien agréé; sinon, nous ne les accepterons pas.
- La copie de vos documents que nous vous enverrons doit être retournée avec la traduction officielle.
- Nous n'accepterons pas de documents traduits que vous avez soumis personnellement.

- Politique de documents alternatifs

Au cas où vous vous trouvez dans l'impossibilité de fournir les documents officiels exigés par le guide d'ECA de la SCSLM, cette dernière peut accepter une substitution de documents alternatifs. Votre situation sera examinée au cas par cas.

Les documents alternatifs suivants pourraient être acceptés lors de l'évaluation d'admissibilité :

- vos documents originaux ou copies notariées;
- vérification par des tiers de diplômes universitaires de WES ou d'ICES;
- déclarations sous serment dans le cas où vous ne possédez que peu ou aucun document permettant d'établir l'évaluation;
- vérification par des tiers de documentation.

La SCSLM doit équilibrer son devoir de fournir un processus équitable et transparent avec son obligation de s'assurer de protéger l'intégrité de l'examen.

Politique de réception et de conservation des documents

Nous n'acceptons aucun document à la SCSLM à moins que vous n'ayez présenté une demande d'ECA.

Les documents envoyés à la SCSLM par des personnes n'ayant pas encore fait une demande d'ECA seront détruits après six (6) mois. Nous ne fournissons pas de données sur la réception ou la destruction de ces documents.

Les documents reçus par la SCSLM ne contenant pas de mesures identifiables (par ex., le nom du client ou le numéro d'identification) sont conservés pendant six (6) mois et ensuite détruits.

Nous ne sommes pas responsables des coûts associés à la réception ou à la destruction des documents.

Liste détaillée de la documentation requise

- Livret d'évaluation des compétences personnelles** : Vous devez envoyer l'original à la SCSLM.
- Autoévaluation en ligne (TLM générale seulement)** : Vous devez créer un compte en ligne et ensuite compléter l'autoévaluation en ligne. Après cela, il faut envoyer votre nom d'utilisateur du compte à la SCSLM.
- Évaluation des titres de compétences** : Le service émetteur d'évaluation des titres doit faire parvenir votre évaluation directement à la SCSLM (WES ou ICES).
- Compétences linguistiques (s'il y a lieu)** : L'établissement émetteur doit envoyer vos résultats de test directement à la SCSLM.
- Formation en TLM** : Vos établissements d'enseignement doivent envoyer ces documents directement à la SCSLM.
 - **Relevés de notes officiels**
 - Plans de cours/syllabus d'études**
- Formation clinique (stage pratique)** : Un représentant officiel de votre établissement d'enseignement ou de votre laboratoire doit faire parvenir les documents directement à la SCSLM.
- Formation théorique complémentaire (s'il y a lieu)** : Vos établissements d'enseignement doivent envoyer les relevés de notes officiels et les plans de cours directement à la SCSLM.
- Formation continue (s'il y a lieu)** : Vos établissements d'enseignement doivent envoyer les relevés de notes officiels et les plans de cours directement à la SCSLM.
- Perfectionnement professionnel (s'il y a lieu)** : Pour les séminaires et les ateliers, vous pouvez présenter des copies de vos certificats.
- Certification professionnelle (s'il y a lieu)** : Votre association de certification professionnelle doit envoyer la preuve de votre certification professionnelle et de son statut directement à la SCSLM.
- Expérience de travail** : Chacun de vos établissements employeurs doit envoyer une lettre détaillée décrivant votre expérience de travail directement à la SCSLM.

ÉTAPE II : POSTÉVALUATION

Exigences postévaluation

Rapport technique

Vous devez payer les frais de rapport technique avant que nous procédions à l'évaluation de votre dossier (720 \$ pour les membres, 875 \$ pour les non-membres).

Votre rapport technique indiquera l'expérience justifiée dans votre documentation ainsi qu'un des trois résultats suivants :

1. Vous êtes **équivalent** au profil de compétences et admissible à passer les examens de TLM et d'ALM.
2. Vous **n'êtes pas équivalent** au profil de compétences de TLM et vous devez terminer avec succès un **plan d'apprentissage** pour devenir admissible à passer l'examen de TLM. Vous pourriez obtenir l'admissibilité à passer l'examen d'ALM si vous avez un plan d'apprentissage portant sur des cours de perfectionnement requis ou des cours spécialisés requis. L'admissibilité à l'examen d'ALM ne sera pas accordée aux personnes qui ont besoin de cours exhaustifs requis.

Les rapports techniques nécessitant un plan d'apprentissage sont valables pendant deux (2) ans.

3. Vous **n'êtes pas équivalent** et vous devez compléter un programme canadien de formation à temps plein en TLM agréé par EQual™ pour devenir admissible à passer l'examen ou envisager d'autres options professionnelles.

- Chercher des occasions en biotechnologie (<http://www.biotalent.ca/fr/portfolioelectronique>)

Politique relative au plan d'apprentissage

Si vous avez besoin de compléter un plan d'apprentissage afin de devenir admissible à l'examen, vous devez respecter la politique relative au plan d'apprentissage. Votre plan d'apprentissage comblera les lacunes identifiées dans votre rapport technique d'ECA. Vous avez jusqu'à **deux (2) ans** pour terminer votre plan d'apprentissage.

Si vous ne parvenez pas à compléter votre plan d'apprentissage dans le délai requis, vous pourriez vous trouver dans l'obligation de compléter plus de cours et/ou de payer des frais supplémentaires.

Vous ne pouvez pas suivre les mêmes cours ou programmes encore une fois pour rétablir votre admissibilité à l'examen.

Plans d'apprentissage

Vous devez compléter avec succès un **plan d'apprentissage** afin de combler les lacunes identifiées dans votre rapport technique avant d'être considéré admissible à passer l'examen de TLM. Un plan d'apprentissage peut comprendre les cours requis suivants :

Cours de perfectionnement : Un plan d'apprentissage précisant le besoin des cours de perfectionnement sera requis si vous n'avez pas exercé dans un domaine (par ex., chimie clinique, microbiologie clinique, hématologie, histotechnologie ou science transfusionnelle) au cours des cinq dernières années. Vous devrez suivre un cours pour vous remettre à niveau de l'exercice courant au Canada.

Cours spécialisés : Un plan d'apprentissage précisant le besoin des cours spécifiques en un sujet sera requis si vous n'avez pas pratiqué un aspect d'une discipline pendant les cinq dernières

années; par exemple, vous pourriez avoir besoin de suivre un cours de perfectionnement spécialisé en toxicologie (une branche de la chimie clinique).

Cours exhaustifs : Un plan d'apprentissage précisant le besoin des cours exhaustifs sera requis s'il y a un domaine où vous avez peu sinon point de formation, de stage clinique et/ou d'expérience de travail.

- TLM générale : Si vous possédez plus d'une lacune importante, vous ne serez pas admissible à l'examen par l'entremise de l'ECA.
- Cytologie diagnostique : Si vous possédez une lacune importante dans une discipline autre que l'histologie, vous ne serez pas admissible à l'examen par l'entremise de l'ECA.
- Génétique clinique : Si vous possédez une lacune importante, vous ne serez pas admissible à l'examen par l'entremise de l'ECA.

Nous vous recommanderons de compléter un programme de formation à temps plein et vous offrirons d'autres options comme des occasions en biotechnologie (www.biotalent.ca).

À noter : L'admissibilité à l'examen d'ALM est offerte aux personnes participant à un plan d'apprentissage en TLM générale et ayant besoin de cours de perfectionnement ou spécialisés seulement. L'admissibilité à l'examen d'ALM ne sera pas accordée aux personnes ayant besoin de cours exhaustifs à moins qu'elles ne complètent avec succès leur plan d'apprentissage et soient admissibles à passer l'examen de TLM générale.

Cours de perfectionnement et cours exhaustifs – TLM générale seulement

Vous trouverez les listes de cours approuvés à suivre pour compléter votre plan d'apprentissage sur notre site Web.

<https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Plans-d-apprentissage.aspx?lang=fr-CA>

Vous pouvez choisir une option de cours de la liste de cours approuvés pour satisfaire aux exigences de votre plan d'apprentissage. Pour chacun des sujets (disciplines), vous avez le choix de plus d'un cours. Vous n'avez à choisir qu'un cours pour chaque sujet. Les cours sont offerts dans divers formats, avec des dates de commencement et de fin différentes et des coûts et méthodes d'évaluation variés. La majorité des cours dans la liste impliquent l'étude à domicile. Il faut contacter les prestataires de cours directement pour plus de renseignements, y compris les cours offerts par la SCSLM. Vous trouverez les coordonnées des prestataires de cours sur notre site Web dans la section sur les plans d'apprentissage.

<https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Plans-d-apprentissage.aspx?lang=fr-CA>

Cours de perfectionnement en TLM générale

Si votre rapport technique d'ECA vous oblige de suivre des cours de **perfectionnement** en microbiologie, chimie clinique, hématologie, science transfusionnelle et histotechnologie, vous pouvez choisir vos cours de la liste de cours de perfectionnement approuvés sur notre site Web.

Par exemple : Si vous devez suivre un cours de perfectionnement en histotechnologie :

- Consultez la liste de cours de perfectionnement généraux approuvés sur notre site Web
- Cherchez les cours en histotechnologie
- Choisissez une option

Option de stage clinique

Vous pouvez décider de compléter au moins un stage clinique surveillé pour satisfaire à vos exigences des cours de perfectionnement selon votre plan d'apprentissage. Le plan détaillé des

stages cliniques se trouve sur notre site Web dans la section des plans d'apprentissage. Ce document décrit les activités particulières à compléter sous surveillance dans chacune des cinq (5) disciplines.

Vous devez avoir complété toutes les activités de chacune des disciplines mentionnées dans votre plan d'apprentissage pour devenir admissible à l'examen.

Vous êtes responsable d'effectuer les recherches et de conclure les ententes nécessaires pour obtenir un stage clinique. Les emplacements où vous pouvez faire un stage sont les hôpitaux et les cliniques privées. Il est possible que vous ne puissiez pas compléter tous les apprentissages requis dans un même emplacement. Vous devrez peut-être dès lors prendre des arrangements avec plus d'une institution pour satisfaire à toutes les exigences de votre stage clinique. La SCSLM n'est pas responsable de vous assurer un stage.

Cours spécialisés

Si votre rapport technique d'ECA indique que vous avez besoin de compléter des **cours spécialisés**, vos options seront incluses dans votre rapport technique d'ECA et se trouvent sur notre site Web.

Cours exhaustifs

Si votre rapport technique d'ECA indique que vous avez besoin de compléter des **cours exhaustifs**, vos options seront incluses dans votre rapport technique d'ECA et les options pour histotechnologie et science transfusionnelle se trouvent sur notre site Web. Les personnes ayant besoin de suivre un cours exhaustif en microbiologie, en chimie clinique ou en hématologie doivent contacter la SCSLM directement.

Programmes de transition en technologie de laboratoire médical – TLM générale seulement

Les programmes de transition permettent aux technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger de combler des lacunes de formation spécifiques à une discipline pour devenir admissibles à passer l'examen. La participation à un programme au complet couvre les lacunes de perfectionnement dans chacune des cinq (5) disciplines nécessaires pour un TLM généraliste.

Les programmes de transition donnent du soutien et de la formation aux technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger (TLMFE) pour les aider à s'intégrer dans le système des soins de santé au Canada. Ces programmes ne sont pas obligatoires pour les TLMFE, mais on a démontré que ceux-ci sont mieux en mesure de réussir l'examen s'ils ont complété un programme intégral de transition. La participation à un programme de transition peut alléger des sentiments d'isolement et d'angoisse, et peut offrir un sentiment amélioré d'appartenance à la communauté tout en augmentant des occasions de réseautage professionnel.

Plans d'apprentissage en cytologie diagnostique et en génétique clinique

La SCSLM ne maintient pas une liste de cours acceptables ou d'options pour l'achèvement de votre plan d'apprentissage en cytologie diagnostique ou en génétique clinique. Vous êtes responsable de trouver les cours pertinents ou les stages cliniques afin de satisfaire aux exigences de votre plan d'apprentissage. Une fois que vous aurez déterminé votre plan d'apprentissage, veuillez le soumettre à la SCSLM aux fins de revue et d'approbation.

Autres moyens de compléter votre plan

Cours n'apparaissant pas sur la liste de cours approuvés

Si vous avez trouvé un cours qui ne figure pas sur la liste de cours préautorisés, vous devez demander à la SCSLM de l'approuver. Le cours doit être au niveau de technologiste.

L'équipe d'évaluation passera en revue le cours en question et décidera s'il est digne d'approbation pour répondre aux besoins de votre plan d'apprentissage. Il faut donner les renseignements suivants à la SCSLM :

- le titre et le numéro du cours, ainsi que le nom de l'établissement d'enseignement;

- la description ou le plan du cours.

Les cours récemment enlevés de la liste de cours de perfectionnement approuvés ne peuvent être autorisés pour compléter votre plan d'apprentissage que s'ils font l'objet de modifications récentes.

Après avoir complété votre plan d'apprentissage

Suivant l'achèvement de chaque cours, demandez les relevés de notes officiels du collège ou de l'établissement d'enseignement où vous avez complété vos cours. Le collège ou l'établissement d'enseignement doit envoyer vos relevés de notes directement à la SCSLM. Nous n'acceptons pas de relevés de notes transmis par télécopieur ou par courriel.

Tous les exigences du plan d'apprentissage **doivent** être satisfaites avant que vous puissiez devenir admissible à passer l'examen.

Après que la SCSLM aura reçu la preuve que vous avez réussi votre plan d'apprentissage et avez satisfait à toute autre exigence (par exemple, les aptitudes linguistiques de l'Étape 2), nous vous enverrons une déclaration d'admissibilité.

Vous ne pouvez pas vous inscrire à un examen avant de recevoir une déclaration d'admissibilité.

Déclaration d'admissibilité

Nous vous émettrons une déclaration d'admissibilité à l'examen de certification de la SCSLM lorsque vous serez déclaré « équivalent » dans votre rapport technique et aurez satisfait à nos exigences linguistiques.

Les déclarations d'admissibilité indiquent votre date d'admissibilité initiale à l'examen et sont valides pendant les douze (12) mois suivant cette date. Cela vous accorde deux (2) tentatives dans une période de douze (12) mois pour réussir à l'examen. Le barème des sessions d'examen se trouve sur notre site Web à <https://csmls.org/Certification/Examen-de-certification/Dates-et-frais.aspx?lang=fr-CA>.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'examen, veuillez consulter le Guide d'examen sur notre site Web: <https://csmls.org/Certification/Examen-de-certification/Guide-d-examen.aspx?lang=fr-CA>.

Documents supplémentaires et politique d'appel

Documentation additionnelle

Si vous recevez un résultat d'ECA « non équivalent » et vous croyez que la présentation de documentation additionnelle de votre employeur ou établissement d'enseignement est susceptible de changer votre résultat d'ECA, vous devez soumettre une demande de révision des documents supplémentaires **dans les quatre-vingt-dix (90) jours** de la date indiquée sur votre rapport d'ECA.

Votre demande doit indiquer quels documents nous seront transmis, et doit inclure les frais non remboursables connexes.

Nous n'accepterons que des documents fournis par les employeurs ou établissements que vous avez mentionnés dans votre demande d'ECA originale. Nous vous ferons parvenir un rapport d'évaluation mis à jour dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réception de tous les documents.

Appel

Si vous n'êtes pas d'accord avec votre résultat d'ECA et souhaitez que votre dossier fasse l'objet

d'une révision, vous devez faire une demande d'appel **dans les quarante-cinq (45) jours** de la date indiquée sur votre rapport d'ECA, et annexer les frais non remboursables à cet effet.

Un autre évaluateur passera votre dossier en revue (qui n'avait pas eu accès au premier rapport) et nous vous ferons parvenir un rapport mis à jour dans les quarante-cinq (45) jours qui suivent.

Formulaires de demande

Les formulaires de demande de révision des documents supplémentaires et d'appel se trouvent sur notre site Web : <https://csmls.org/Certification/Evaluation-des-connaissances-acquises/Postevaluation.aspx?lang=fr-CA>; ou vous pouvez contacter le bureau à pla@csmls.org.

FAITES PARVENIR VOTRE DEMANDE PAR COURRIEL, PAR TÉLÉCOPIEUR OU PAR LA POSTE À :

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SCIENCE DE LABORATOIRE MÉDICAL

33 Wellington St N, Hamilton (ON) L8R 1M7

Tél. : (905) 528-8642 ou (800) 263-8277 poste 8507

Télec. : (905) 528-4968

Courriel : pla@csmls.org

Site Web : www.scslm.org

La SCSLM a révisé ce document selon les principes du langage simple et clair, grâce à un financement du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada.

Annexe I : Demande d'ECA



DEMANDE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES (ECA) DE LA SCSLM – TLM

Ancien nom :		Date de naissance :		N° d'identification SCSLM :	
<input type="checkbox"/> M ^{me} . <input type="checkbox"/> M.					
Nom de famille (en lettres moulées) :		Prénom		Second prénom	
Adresse :					
Ville :		Province :	Code postal :		Pays :
Numéro de téléphone :			Courriel :		
J'autorise la personne suivante à communiquer directement avec la SCSLM concernant mon dossier et son contenu :					
Nom :			Relation :		

Je demande une évaluation de mes études en technologie de laboratoire médical, de ma formation et de mon expérience afin de savoir si je suis équivalent(e) au profil de compétences de la SCSLM, en soulignant les compétences prévues d'un technologiste au niveau d'entrée au Canada.

Type d'évaluation (cochez une case seulement) :

- Technologiste de laboratoire médical généraliste
- Génétique clinique
- Cytologie diagnostique

En signant cette demande, je déclare avoir lu le guide de l'ECA et j'accepte de me conformer aux politiques, procédures, règles et exigences :

- Je comprends que j'ai douze (12) mois pour réunir les documents exigés pour l'ECA
- Je comprends que mon rapport technique d'ECA de la SCSLM est valable pendant deux (2) ans
- Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande sont véridiques
- Je comprends que si l'on découvre que des renseignements sont incorrects, mon évaluation sera invalidée
- Je devrai présenter une nouvelle demande d'ECA si la documentation exigée n'est pas reçue dans les douze (12) mois
- Je comprends que des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si j'ai besoin de présenter une nouvelle demande.

Signature:

Date:

N° SCCLM :

FRAIS D'ECA

- Les frais d'ECA sont de 1 540 \$ pour les membres et de 1 850 \$ pour les non-membres (non remboursables)
- Vous pouvez vous inscrire à titre de **membre associé non certifié** pour profiter des frais d'adhésion réduits
- Vous pouvez verser les frais d'ECA au complet au moment de présenter votre demande, ou en deux parties

Je choisis la méthode de versement suivante (sélectionnez une option) :

- La somme globale des frais d'ECA est annexée à ma demande :
 - 1 540 \$ membre ou
 - 1 850 \$ non-membre
- Les frais de la demande d'ECA sont annexés à ma demande :
 - 820 \$ membre ou
 - 975 \$ non-membre

Je ferai parvenir le reste des frais de rapport technique d'ECA lorsque mon dossier sera prêt à l'évaluation (720 \$ pour membres ou 875 \$ pour non-membres).

Les paiements par carte de crédit nigérienne ou provenant d'une banque nigérienne ne seront pas acceptés <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> AMEX		RÉSERVÉ À LA SCCLM
Nom figurant sur la carte :		Date de réception :
N° de carte de crédit :	Date d'expiration :	Prolongation : <input type="checkbox"/> Approuvée <input type="checkbox"/> Refusée

Les paiements doivent être faits en dollars canadiens. **Si vous résidez à l'extérieur du Canada, vous devez payer par carte de crédit seulement. Des traites bancaires ou mandats ne seront pas acceptés, et votre demande vous sera retournée.** Les méthodes de paiement acceptables sont par Visa, MasterCard, American Express, chèque canadien ou mandat canadien, payable à l'ordre de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCCLM).

Si votre paiement nous est retourné en raison de provision insuffisante, on vous prélèvera des frais de 25,00 \$.

ADHÉSION

Si vous souhaitez profiter du tarif de membre, vous devez présenter une **demande d'adhésion à titre de membre associé non certifié**; plus de détails se trouvent à <https://csmls.org/Adhesion/Devenez-membre/Categories-d-adhesion-et-frais.aspx?lang=fr-CA>.

LIVRET D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

Mon livret d'évaluation des compétences personnelles est :

- ci-joint
- à venir sous pli séparé

AUTOÉVALUATION EN LIGNE

- J'ai complété l'autoévaluation en ligne; mon nom d'utilisateur est : _____
- J'ai présenté une demande d'évaluation en génétique clinique ou en cytologie diagnostique et je n'ai pas besoin de compléter l'autoévaluation en ligne.

ÉVALUATION DES TITRES DE COMPÉTENCES

- J'ai présenté une demande d'évaluation auprès de World Education Services, Canada (WES).
- J'ai présenté une demande d'évaluation auprès d'International Credential Evaluation Service (ICES).

TEST D'APTITUDES LINGUISTIQUES

- Ma formation en technologie de laboratoire médical était en anglais
- Ma formation en technologie de laboratoire médical était en français
- Ma formation en technologie de laboratoire médical était dans la langue suivante : _____, et j'ai besoin d'un test d'aptitudes linguistiques

ÉTUDES EN TECHNOLOGIE DE LABORATOIRE MÉDICAL (TLM)

Demandez à votre établissement d'enseignement indiqué ci-dessous de faire parvenir les documents suivants directement à la SCSLM :

- Vos relevés de notes officiels indiquant tous les cours que vous avez suivis à un collège, cégep ou à une université ainsi que les notes obtenues pour chaque cours
- Les plans de cours ou syllabus d'études relatifs à votre programme en technologie de laboratoire médical, y compris une description détaillée du contenu de chaque cours en technologie de laboratoire médical

Établissement d'enseignement en TLM :		Pays :
Dates de participation :	De :	À :
Établissement d'enseignement en TLM :		Pays :
Dates de participation :	De :	À :

N° SCSLM :

FORMATION CLINIQUE (STAGE PRATIQUE)

Un représentant officiel de votre établissement d'enseignement ou de votre laboratoire doit envoyer directement à la SCSLM une lettre détaillant votre formation clinique structurée.

La lettre officielle doit comprendre :

- un plan détaillé des sujets abordés et des tests complétés durant la formation;
- la durée de la formation;
- les méthodes utilisées pour guider vos progrès;
- une explication de la façon selon laquelle vous avez été évalué (noté);
- une liste complète de tous les tests exécutés.

Établissement d'enseignement en TLM :		Pays :
Dates de participation :	De :	À :
Établissement d'enseignement en TLM :		Pays :
Dates de participation :	De :	À :

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES PERTINENTES

Demandez à votre établissement d'enseignement indiqué ci-dessous de faire parvenir les documents suivants directement à la SCSLM :

- Vos relevés de notes officiels indiquant tous les cours que vous avez suivis à un collège, cégep ou à une université ainsi que les notes obtenues pour chaque cours
- Les plans de cours ou syllabus d'études relatifs à votre programme en technologie de laboratoire médical, y compris une description détaillée du contenu de chaque cours en technologie de laboratoire médical

Établissement d'enseignement en TLM :		Pays :
Dates de participation :	De :	À :
Établissement d'enseignement en TLM :		Pays :
Dates de participation :	De :	À :

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- Faites parvenir la preuve de certification professionnelle ou de permis d'exercice en technologie de laboratoire médical d'un autre pays directement à la SCSLM.

Certification :	Pays :	Date :
Certification :	Pays :	Date :

FORMATION CONTINUE

- Faites parvenir les relevés de notes **officiels** directement à la SCSLM pour les cours TLM suivis pendant les cinq dernières années (par ex., cours de perfectionnement).

Si vous suivez un cours à l'heure actuelle, envoyez-nous la preuve d'inscription et la date prévue d'achèvement. Les cours de formation continue supplémentaires peuvent être ajoutés à une feuille séparée annexée à cette demande.

Cours :	Date :
Cours :	Date :
Cours :	Date :
Cours :	Date :
Cours :	Date :
Cours :	Date :

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentez des copies de vos certificats de séminaires et d'ateliers TLM auxquels vous avez participé au cours des cinq dernières années. Si vous suivez un cours de perfectionnement professionnel à l'heure actuelle, envoyez-nous la preuve d'inscription et la date prévue d'achèvement. Les cours de perfectionnement professionnel supplémentaires peuvent être ajoutés à une feuille séparée annexée à cette demande.

Cours :	Date :
Cours :	Date :
Cours :	Date :
Cours :	Date :

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL (en commençant par la plus récente)

L'expérience de travail doit être envoyée directement à la SCSLM par l'établissement employeur. Les cinq dernières années d'expérience sont les plus importantes pour inclure dans votre évaluation des connaissances acquises. Il faut qu'une lettre officielle :

- soit imprimée sur du papier à en-tête officiel;
- soit signée par le représentant officiel du laboratoire;
- mentionne les dates de votre emploi;
- indique la période passée dans chaque domaine si vous avez travaillé au sein de plus d'un service;
- comprenne la liste des tests que vous avez effectués;
- spécifie l'équipement/les méthodes utilisés pour réaliser ces tests;
- signale la fréquence des analyses (par exemple, hebdomadaire, quotidienne);
- précise le nombre d'échantillons traités par semaine;
- soit envoyée par la poste directement à la SCSLM.

Nom de l'employeur :	Pays :	
Poste occupé :	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Nom de l'employeur :	Pays :	
Poste occupé :	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Nom de l'employeur :	Pays :	
Poste occupé :	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Assurez-vous de remplir ce formulaire au complet car les demandes de révision des documents supplémentaires ne seront PAS acceptées si les documents ne sont pas déclarés dans ce formulaire.

Annexe II : Organismes de réglementation provinciaux des laboratoires médicaux

College of Medical Laboratory Technologists of Alberta (CMLTA)

301-9426 51 Avenue NW
Edmonton (AB) T6E 5A6
Téléphone : (780) 435-5452, poste 225
Télécopieur : (780) 437-1442
www.cmlta.org

Saskatchewan Society of Medical Laboratory Technologists (SSMLT)

<u>Service de messagerie</u>	<u>Adresse postale</u>
201-2124 Broad St	PO Box 3837
Regina (SK)	Regina (SK)
S4P 1Y5	S4P 3R8
Téléphone/télécopieur : (306) 352-6791	
www.ssmlt.sk.ca	

College of Medical Laboratory Technologists of Manitoba (CMLTM)

245 Lilac Street
Winnipeg (MB) R3M 2S2
Téléphone : (204) 231-0311
Télécopieur : (204) 489-7300
www.cmltm.ca

Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO)

25 Adelaide Street East, Suite 2100
Toronto (ON) M5C 3A1
Téléphone : (416) 861-9605 ou (800) 323-9672
Télécopieur : (416) 861-0934
www.cmlto.com

Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ)

281, avenue Laurier Est
Montréal (QC) H2T 1G2
Téléphone : (514) 527-9811
Sans frais : (800) 567-7763
Télécopieur : (514) 527-7314
www.optmq.org

Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB)

489 Acadia Avenue, Suite 206
Dieppe (NB) E1A 1H7
Téléphone : (506) 855-0547
Télécopieur : (506) 758-9956
www.nbsmlt.nb.ca

Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists (NSCMLT)

380 Bedford Highway, Suite 202
Bedford (NS) B3M 2L4
Téléphone : (902) 453-9605
Télécopieur : (902) 454-3535
www.nscmlt.org

Newfoundland and Labrador College of Medical Laboratory Sciences (NLCMLS)

C.P. 39057
St. John's (NL) A1E 5Y7
Téléphone : (709) 754-8324
Télécopieur : (709) 945-5158
www.nlcmls.ca

Annexe III : Microprêts pour les immigrants formés à l'étranger

À titre d'immigrant et de nouveau-venu au Canada, il se peut que vous soyez admissible à obtenir un prêt pour vous aider à aborder les coûts d'agrément canadien ou de formation visant à vous permettre de travailler dans votre carrière que vous poursuiviez avant d'immigrer. N'hésitez pas à communiquer avec les personnes-ressources des programmes indiqués ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements et pour déterminer votre admissibilité.

CANADA

Le Moulin Microcrédits

Voulez-vous poursuivre votre carrière au Canada?

Nous offrons des microprêts pour vous aider à payer les frais associés aux titres professionnels canadiens dont vous avez besoin.

Téléphone : 1-855-423-2262

Visitez : <https://lemoulinmicrocredits.org/>

GRAND MONTRÉAL (QUEBEC)

Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM)

Courriel : info@acemcreditcommunautaire.qc.ca

Téléphone : 514-843-7296

Visitez : <https://microcreditmontreal.ca/>

COLOMBIE-BRITANNIQUE



Le projet de prêts de reconnaissance des titres de compétences étrangers offre des prêts concurrentiels à faible taux d'intérêt aux résidents de la C.-B. formés à l'étranger pour leur permettre d'atteindre la reconnaissance des titres de compétences étrangers et d'obtenir un emploi dans leur domaine au Canada.

Téléphone : (778) 819-0728 (poste 1001)

Courriel : FCRloaninfo@success.bc.ca

MANITOBA



SEED Winnipeg

Le programme *Recognition Counts!* offre des prêts accessibles à faible taux d'intérêt pour aider les immigrants qualifiés au Manitoba d'atteindre la reconnaissance des qualifications et d'obtenir la mise à niveau et/ou la formation nécessaires pour travailler dans les domaines correspondant à leurs études et à l'expérience gagnée hors du Canada.

Courriel : info@seedwinnipeg.ca

Téléphone : 204-927-9935

Visitez : <http://seedwinnipeg.ca/programs/detail/recognition-counts>

SUD-OUEST DE L'ONTARIO (sauf GTA)



WIL Employment Connections

Le programme de prêts pour les travailleurs formés à l'étranger donne aux TFE (résidant au sud-ouest de l'Ontario) accès aux fonds nécessaires pour atteindre la reconnaissance des titres de compétences étrangers et des possibilités d'emploi correspondant à leur formation internationale, à leurs qualifications et à leur expérience. Les prêts servent de ligne de crédit souple pour aider les TFE à couvrir les coûts directs et indirects liés à la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Courriel : info@accesscentre.ca

Téléphone : 519-858-2348

Visitez : www.wil.ca/immigrants-newcomers/skilled-immigrant-loan-program

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



Canada Microcredit Educators Group (CMEG)

Ce groupe invite les personnes formées à l'étranger dans tous les domaines et qui résident sur l'Île-du-Prince-Édouard à poser des questions et à présenter des demandes. Le CMEG s'engage à votre prospérité.

Courriel : info@microloanscanada.ca

Téléphone : 902-626-8667

Visitez : www.microloanscanada.ca

NOUVELLE-ÉCOSSE

Immigrant Settlement and Immigration Services (ISIS)

Téléphone : 902-406-8686

Visitez : www.isisns.ca

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR



Acquiring eXperience; Integrating Skills (AXIS) Employment Services

Les services professionnels d'AXIS, la division d'emploi de l'Association for New Canadians, ont établi un programme ciblé de petits prêts pour appuyer et accélérer l'intégration des professionnels formés à l'étranger dans la main-d'œuvre de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour déterminer votre admissibilité à l'aide, visitez www.AXIScareers.net.